

Rapport d'évaluation

Programme d'Adaptation en Afrique en République du Congo

Evaluation réalisée dans le cadre du projet

« Programme d'Adaptation en Afrique »

Brazzaville, République du Congo

Date de l'enquête : janvier 2013

Date de rédaction du rapport : janvier 2013

Auteur : Alexandre Borde

Cette évaluation a été réalisée grâce au soutien de

Coopération japonaise



Table des matières

1. Résumé exécutif	3
2. Introduction.....	5
2.1. Contexte et justification : Rappel du contexte en République du Congo et des aspects liés aux changements climatiques	5
2.2. Objectifs de l'évaluation.....	6
3. Méthodologie	9
3.1. Récolte des données	9
3.1.1. Population cible.....	9
3.1.2. Questionnaire.....	9
3.1.3. Entretiens	10
3.2. Saisie des données	15
3.3. Analyse des données et écriture du rapport.....	15
4. Résultats.....	17
4.1. Résultat 1 : Des outils de planification dynamiques/mécanismes sont introduits à long terme pour gérer les incertitudes inhérentes au changement climatique.....	17
4.2. Résultat 2 : Les capacités en leadership des structures institutionnelles sont renforcées afin de gérer les risques et opportunités du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local, régional et national.....	18
4.3. Résultat 3 : Le pays a mis en œuvre des politiques et des mesures de résistance face au changement climatique dans les secteurs prioritaires.	20
4.4. Résultat 4 : Les options de financement visant à subvenir aux coûts nationaux de l'adaptation ont été élargies au niveau local, national et régional.....	22
4.5. Résultat 5 : Les connaissances sur l'ajustement des processus de développement national, incorporant pleinement les risques et les opportunités liés aux résultats du changement climatique, sont générées et partagées à tous les niveaux.	23
5. Description des leçons tirées dans le cadre du PAA.....	26
6. Conclusion et recommandations.....	27
7. Annexes	29
7.1. Glossaire	29
7.2. Agenda de la mission sur le terrain	30
7.3. Liste des personnes rencontrées.....	31
7.4. Documents consultés	33

1. Résumé exécutif

Le présent rapport porte sur l'évaluation finale du Programme d'Adaptation en Afrique en République du Congo, et présente les résultats de la mission d'évaluation. Le PAA a été mis en œuvre dans 20 pays africains. Au Congo, ses principaux objectifs sont :

- La mise en place de mécanismes dynamiques de planification à long terme pour gérer les incertitudes du changement climatique ;
- Le renforcement des capacités de leadership et l'élaboration du cadre institutionnel permettant de gérer les risques et les opportunités du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local et national ;
- La mise en œuvre de politiques et mesures favorables à la résistance aux changements climatiques dans les secteurs prioritaires ;
- L'élargissement des options de financement pour l'adaptation;
- La diffusion des connaissances sur l'ajustement des processus de développement national intégrant les impacts des changements climatiques.

Les **principaux résultats** de l'évaluation du PAA Congo sont les suivants :

- 1) Le PAA a permis à la République du Congo d'avancer dans sa réflexion et dans la mise en place de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, naturellement sur l'acquisition des outils de gestion, d'information et d'analyse de données, même si du chemin reste encore à accomplir pour que le pays soit bien préparé aux catastrophes climatiques (sécheresse et incendies forestiers ou inondations).
- 2) De nombreux cadres ont été formés au leadership, pour soutenir les actions prioritaires d'adaptation, dans leurs domaines de compétence, par exemple dans le domaine de l'agriculture, ou de l'énergie.
- 3) Le processus de mise en place d'une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques et d'un cadre législatif a été lancé avec le PAA, quoique cela prenne du temps et que l'effort doive être poursuivi.

Les **principales recommandations** sont les suivantes :

- 1) **La maîtrise des risques et une meilleure gestion des catastrophes naturelles représentent une priorité.** Le pays est exposé à des risques d'événements extrêmes, et un effort reste à faire dans ce domaine.
- 2) Il est important de doter le pays d'un **mix énergétique plus diversifié vers les énergies renouvelables, pour contrer les effets néfastes du changement climatique.** Ceci est pertinent pour des questions d'atténuation, mais aussi d'adaptation : la production d'électricité d'origine hydraulique est ainsi menacée. Il est recommandé de développer des alternatives (notamment l'énergie solaire) et de s'inspirer des projets précurseurs développés dans les Etats pétroliers du Moyen Orient.

- 3) Le secteur forestier est un secteur clé, exposé aux aléas climatiques. Il est recommandé de poursuivre la réflexion sur l'articulation entre la gestion durable des ressources forestières et leur adaptation aux altérations du climat.
- 4) De même, il est recommandé de poursuivre les efforts initiés au sein du PAA dans **l'introduction de pratiques agricoles mieux adaptées**, avec de nouvelles semences plus résistantes aux sécheresses ou aux inondations, afin de faire face au problème de la gestion de l'eau.
- 5) Quoiqu'indirectement liée à la question de l'adaptation, **la gestion durable des déchets est un sujet de préoccupation majeur** pour les interlocuteurs rencontrés. Il est recommandé d'appuyer les grandes villes, Brazzaville et Pointe Noire, dans la mise en place d'un schéma directeur de collecte, stockage et traitement des déchets.

2. Introduction

2.1. Contexte et justification : Rappel du contexte en République du Congo et des aspects liés aux changements climatiques

Présentation générale du pays : La République du Congo est un pays d'une superficie de 342 000 km². Le climat est de type équatorial, avec une saison sèche (en moyenne de juin à septembre), et une saison humide (en moyenne d'octobre à mai). Plus de la moitié du pays est couvert par la forêt tropicale humide ; au total les surfaces forestières occupent 65% du territoire.

L'économie du pays est basée principalement sur l'exploitation des ressources, notamment le pétrole et le bois. La production agricole est largement insuffisante pour couvrir les besoins de la population et le Congo importe beaucoup de denrées agroalimentaires. Le pays a un développement limité, et reste au 130^{ème} rang sur 170 pour l'Indice de Développement Humain.

Les Ministères de l'Economie Forestière et du Développement Durable d'une part (MEFDD), et du Tourisme et de l'Environnement d'autre part (MTE) sont responsables des questions environnementales au Congo, et donc des changements climatiques. Différentes politiques portent sur l'environnement en général au Congo : par exemple le Schéma National d'Aménagement du Territoire qui porte sur la préservation de l'environnement et des écosystèmes, ou le Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (DSCERP) qui identifie les questions environnementales et le développement socio-économique comme des priorités nationales.

Les Changement Climatiques au Congo : Le Congo subit depuis les dernières années un réchauffement de 0,6°C. Les scénarios établis au sujet des changements climatiques au Congo montrent tous un réchauffement avec une accélération en 2030, ainsi qu'une évolution spatio-temporelle des précipitations. Les probables résultats attendus du changement climatique en République du Congo sont l'augmentation de la température annuelle moyenne (plus de 2°C d'ici 2100), l'augmentation des précipitations dans le Nord et le Centre du pays (précipitations constantes dans le sud), un raccourcissement de la saison sèche dans le nord et le sud-est, l'élévation du niveau de la mer (de 20 à 86 cm d'ici 2100).

Les changements climatiques, additionnés aux activités anthropiques augmentent les pressions sur l'environnement et les ressources naturelles. Ces changements ont des conséquences sur des secteurs clés de l'économie, par exemple le secteur de l'énergie, la réduction du débit des rivières entraînant la réduction de la productivité des centrales hydroélectriques. Les secteurs sensibles à ces évolutions du climat sont notamment l'eau, les zones littorales, l'agriculture, la foresterie et l'énergie. Ainsi, non seulement l'atténuation, mais aussi l'adaptation aux changements climatiques, est un challenge majeur en République du Congo, afin d'assurer un développement durable du pays.

Le Congo et la CCNUCC : Le Congo, conscient de l'enjeu majeur représenté par le changement climatique, est un pays non-Annexe I au sein de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), c'est-à-dire non soumis à des obligations de réduction d'émissions. La République du Congo a signé la Convention le 12 juin 1992, l'a ratifiée le 14 octobre 1996 et elle est entrée en vigueur le 12 janvier 1997. De plus le Protocole de Kyoto a été ratifié par le Congo le 12 février 2007, et est entré en vigueur le 15 mai 2007. Le Congo a réalisé et soumis deux Communications Nationales à la CCNUCC, la première en octobre 2001 et la seconde en novembre 2009.

2.2. Objectifs de l'évaluation

Le Programme d'Adaptation en Afrique et sa mise en œuvre au Congo

Le projet "Supporting Integrated and Comprehensive Approaches to Climate Change Adaptation in Africa" dans le Programme d'Adaptation en Afrique (PAA), a été mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Il a été financé par le gouvernement japonais. Ce programme vise à favoriser le développement de 20 pays dans un contexte de changements climatiques : Burkina Faso, Cameroun, Congo, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tanzanie et Tunisie. Ses objectifs sont de créer la cadre nécessaire dans ces pays pour permettre aux acteurs locaux et nationaux de prendre en compte les changements climatiques et de développer et mettre en œuvre des politiques d'adaptation. Ainsi le PAA vise à renforcer les capacités dans les différents pays sur la Gestion des données et des informations, les Institutions et leadership, l'Analyse et mise en œuvre, la Gestion des connaissances, et le Financement innovant.

Le PAA en République du Congo : La République du Congo fait partie des pays engagés dans le PAA. Le PAA y a été lancé officiellement le 25 août 2010, et sa mise en œuvre a débuté en 2011. Au Congo, le ministère de référence pour ce programme est le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable. Le PAA vise prioritairement les secteurs de la sylviculture, l'énergie, et de la gestion de la zone côtière. Les cinq objectifs majeurs du PAA sont les suivants :

- la mise en place de mécanismes dynamiques de planification à long terme pour gérer les incertitudes du changement climatique ;
- le renforcement des capacités de leadership et l'élaboration du cadre institutionnel permettant de gérer les risques et les opportunités du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local et national ;
- la mise en œuvre de politiques et mesures favorables à la résistance aux changements climatiques dans les secteurs prioritaires ;
- l'élargissement des options de financement pour l'adaptation ;
- la diffusion des connaissances sur l'ajustement des processus de développement national intégrant les impacts des changements climatiques.

De plus, les principaux résultats attendus de ce programme au Congo sont :

- la réalisation d'une analyse des lacunes en termes de données et d'informations sur le climat,
- le renforcement de la capacité de prévision et de diffusion des informations par le développement et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoces,
- la délivrance de formations complètes sur l'adaptation au changement climatique destinées aux responsables politiques et aux décideurs,
- la sélection de projets pilote basée sur des évaluations du risque et de la vulnérabilité, et la mise en œuvre de deux grands projets pilotes dans les domaines de la gestion de la zone côtière, de l'agriculture et de la sylviculture,
- l'identification de sources de financement en faveur de l'adaptation au changement climatique et renforcement de l'accès aux fonds,

- et le partage des connaissances par le biais du Mécanisme d'apprentissage en matière d'adaptation en matière d'adaptation du PNUD, du bulletin d'informations mensuel sur les activités du PAA et de la documentation d'études de cas produites à partir de projets pilotes antérieurs.

L'évaluation à mi-parcours du PAA Congo a été réalisée en novembre 2011, ceci a notamment permis de réorienter certaines activités du programme.

Mise en œuvre et acteurs concernés par le PAA au Congo : Le bureau du PNUD à Brazzaville a été choisi comme l'agence d'exécution du PAA en République du Congo, et un point focal au sein du Gouvernement a été désigné pour permettre une mise en œuvre optimale du projet. Egalement, un Comité de Pilotage réunissant les parties prenantes les plus impliqués dans les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques a été constitué. Les acteurs concernés par le PAA sont nombreux, les impacts du réchauffement climatique se faisant ressentir dans beaucoup de secteur économiques, depuis l'agriculture jusqu'à l'énergie, en passant par le transport et la forêt. Ainsi, plusieurs ministères ont été activement associés au PAA, de même que des collectivités locales (essentiellement la commune urbaine de Pokola), des acteurs de la société civile et du monde universitaire, et dans une moindre mesure, les sociétés privées représentées par UNICONGO.

Ce rapport d'évaluation porte sur le Programme d'Adaptation en Afrique (PAA) en République du Congo. La mission d'évaluation a été réalisée du 27 décembre 2012 au 24 janvier 2013, dont une visite de terrain de 10 jours entre le 2 et le 12 janvier 2013 au PNUD à Brazzaville.

Rappel des Termes de Références de la mission d'évaluation

Le bureau du PNUD à Brazzaville a recruté un consultant individuel dans le cadre du Programme d'Adaptation en Afrique (PAA) Congo, afin d'en réaliser l'évaluation. L'objectif de cette mission d'évaluation est de spécifier dans quelle mesure les objectifs ont été réalisés, d'identifier les facteurs qui ont favorisé ou entravé le programme, ainsi que de déterminer les leçons tirées du programme.

Lors de la mission d'évaluation du programme PAA, les tâches du consultant ont été les suivantes :

- Détermination d'un plan de lancement détaillé (indiquant le planning et les stratégies pour cette mission d'évaluation) et réunion préliminaire avec les représentants du PNUD
- Revue de la documentation
- Rencontre et entretiens avec les principaux acteurs et visite de sites (mission sur le terrain)
- Rédaction du brouillon du rapport d'évaluation, soumis aux parties prenantes pour commentaires
- Finalisation du Rapport d'Evaluation

Les documents à produire lors de cette mission sont :

- Le plan de lancement
- Le rapport d'évaluation final. Le travail d'évaluation pour ce rapport portera sur 5 principaux points (non exhaustifs) : (1) Objectif du programme ; (2) Processus ; (3) Durabilité des résultats ; (4) Suivi et évaluation ; (5) Conclusions et leçons tirées. Ainsi le rapport d'évaluation final sera structuré en 5 parties :
 - Une introduction présentant les objectifs et la méthodologie d'évaluation ;
 - Une description du projet : contexte du PAA, objectifs, mise en œuvre, acteurs concernés par le projet, etc.

- Une évaluation du programme portant sur sa formulation, sa mise en œuvre et ses résultats
- Une description des leçons tirées dans le cadre du PAA : identification des facteurs qui ont contribué/restreint le projet, efficacité des actions, etc.
- Et enfin la formulation de recommandations et de conclusions.

De plus le consultant joindra au rapport un résumé exécutif et des annexes (Termes de Références de l'évaluation, la liste des documents étudiés, la liste des personnes rencontrées et les résumés des rencontres, la liste des sites visités, une synthèse des commentaires des parties prenantes lors de la présentation et de la lecture du rapport provisoire, etc.).

Pour cette mission d'évaluation de 25 jours ouvrables entre le 27 décembre et le 24 janvier, le planning a été le suivant :

- Revue de la documentation à domicile du 27 décembre 2012 au 2 janvier 2013
- Mission sur le terrain, entretiens avec les intervenants clés, du 2 au 12 janvier 2013. L'agenda détaillé de cette mission sur le terrain est disponible en Annexe.
- Rédaction de la première version du rapport à domicile, du 8 au 17 janvier 2013
- Commentaires des parties prenantes sur cette première version, du 18 au 24 janvier 2013
- Finalisation du rapport d'évaluation, 24 au 25 janvier 2013.

3. Méthodologie

3.1. Récolte des données

3.1.1. Population cible

Au cours de la mission de terrain, un grand nombre d'acteurs impliqués à différents niveaux dans le PAA, ont été consultés. Ces consultations se sont déroulées du 2 au 11 janvier 2013 et le calendrier précis des rendez-vous ainsi que la liste et les coordonnées des personnes consultées se trouvent en annexes. Le consultant a rencontré de nombreux acteurs. Tout d'abord il a consulté les autorités gouvernementales : Conseiller au Tourisme et à l'Environnement de la Présidence de la République, les Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Energie et de l'Hydraulique, de l'Economie Forestière et du Développement Durable et du Tourisme et de l'Environnement, et enfin l'Agence nationale de l'aviation civile. Il a aussi rencontré des collectivités, des représentants de la société civile (ONG Femmes Energies, Actions pour l'Environnement et la Solidarité Internationale et Agence de Développement de l'Information Environnementale). Enfin il a consulté les bailleurs de fonds : Délégation de l'Union Européenne, Agence Française de Développement, Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale. La liste détaillée des personnes rencontrées ainsi que le planning des réunions sont disponibles en annexe.

3.1.2. Questionnaire

Lors des rencontres avec les acteurs clés du PAA au Congo, le consultant n'a pas suivi une grille d'entretien précise qui n'aurait pas été adaptée pour ce type d'interviews. Cependant les entretiens ont été menés de façon semi directive, et le consultant a pu aborder des points clés avec chaque acteur rencontré. Le consultant a pu débiter les entretiens avec un bref rappel du but de sa mission et de l'objectif de l'entretien. Les points clés ayant pu être abordés selon les personnes consultées sont :

- La formulation du PAA : ont-ils participé à la définition de l'objectif et des résultats du PAA ? Les objectifs définis leur paraissent-ils pertinents ? etc.
- La gestion du projet : l'Unité de Coordination du projet a-t-elle fonctionné de façon efficace ? Le pilotage du projet a-t-il été un succès ? Les partenariats dans le cadre du PAA ont-ils été efficaces ? Le financement et le budget sont-ils adaptés ? etc.
- Les résultats du projet : Les cinq résultats visés sont-ils atteints, en se basant sur les indicateurs ? Ces résultats sont-ils durables ? Qu'est-ce qui permettrait d'assurer la durabilité des résultats ? et leur répliquabilité ? etc.
- Leçons tirées : Quelles leçons retiennent-ils du PAA Congo ? Quels-ont été les facteurs d'échec/de réussite pour le PAA Congo ? etc.
- Conclusions : Quelle synthèse tirent-ils du projet ? Ont-ils des recommandations particulières pour une intégration plus efficace de l'adaptation ? Quels points leur paraissent importants pour le futur ? etc.

3.1.3. Entretiens

La section suivante résume les différents entretiens et le sentiment des personnes consultées, tant sur les résultats du PAA que sur les recommandations pour poursuivre les efforts engagés. L'ordre du résumé des entretiens ne correspond pas à l'ordre chronologique des entretiens, mais suit un ordre protocolaire : autorités gouvernementales, collectivités locales, société civile. Enfin, les partenaires financiers régionaux ou internationaux ont aussi été interrogés.

Autorités gouvernementales

Présidence de la République : Le Conseiller au Tourisme et à l'Environnement, M. Ludovic MPILI, s'est montré très satisfait de l'assistance technique du PNUD sur la question cruciale pour le pays de l'adaptation aux changements climatiques. Il a rappelé l'importance accordée par le Président de la République à cette question, encore dernièrement lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Doha (COP18).

Parmi les aspects mis en avant par M. le Conseiller, il convient de noter la volonté de prolonger les efforts sur les thèmes suivants : la gestion des déchets, le développement des énergies renouvelables et la gestion des risques de catastrophes (en cas d'événements climatiques extrêmes notamment).

La possibilité de poursuivre la coopération avec le Gouvernement japonais a été questionnée. Faire appel à d'autres pays sensibles au réchauffement climatique, la Coopération allemande ou scandinave par exemple, a également été évoquée.

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE) : La mission d'évaluation a rencontré différents cadres du MAE, dont un qui a été membre du Comité de Pilotage du PAA. En introduction, il convient de rappeler que la République du Congo n'est pas un pays agricole. Il importe l'essentiel des denrées alimentaires dont il a besoin, ce qui ne manque pas de préoccuper les responsables du pays, notamment au regard du changement climatique. Afin de diminuer la dépendance du pays vis-à-vis des importations agricoles, le Ministère de l'Agriculture a lancé une politique de développement agricole. Tout l'enjeu est d'intégrer dès à présent la question de l'adaptation des semences aux aléas climatiques. Le Centre de Recherche Agronomique de Loudima a donc été fortement impliquée dans le PAA.

Il s'agit pour le pays de modifier certaines pratiques agricoles comme l'itinérance sur brûlis, qui non seulement ne permet de s'adapter aux modifications climatiques mais en plus, amplifie les phénomènes. Il importe aussi de s'adapter aux perturbations observées dans les deux grands cycles de production (d'octobre à décembre et en mars/avril). Le changement climatique se fait ressentir, ces cycles étant de moins en moins prévisibles, ce qui pose des problèmes aux agricultures : quand semer ? quand récolter ?

Sur la base des réflexions entamées avec le PNUD, et avec les autres parties prenantes au PAA, il ressort que la question de la maîtrise de l'eau, jusqu'alors peu sujette à problème, le devient. Le MAE a inscrit cette thématique d'adaptation aux changements climatiques dans son budget.

Enfin, dans le cursus universitaire de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP), le PAA a servi à ce qu'un cursus sur les questions de l'adaptation aux changements climatiques soit créé.

Le programme de formation dit PLAR sur le leadership, axé sur les résultats, a été par ailleurs très bénéfique aux cadres et aux experts du MAE. Au moins 6 personnes du ministère ont pu en

bénéficier. La valorisation des acquis a pu être initiée mais demanderait à être complétée. En effet, si la connaissance théorique des moyens d'adaptation a pu être largement abordée avec le PAA, sa mise en pratique nécessiterait de multiplier les opérations pilotes, sur les thèmes susmentionnés.

Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) : Dans le secteur de la production électrique à partir de l'énergie hydraulique, les problèmes d'adaptation deviennent très préoccupants : l'étiage dans les cours d'eau provoque une baisse drastique des capacités installées des ouvrages de production d'hydroélectricité. Ainsi, en période d'étiage :

- le barrage de Moukoulou situé sur la Bouenza, d'une capacité initiale de 74 MW, se retrouve limité à un niveau de 29 MW
- en saison sèche, le barrage d'Imboulou, situé sur le cours inférieur de la rivière Léfini, d'une capacité installée de 120 MW (capacité de production de 876 GWh), atteint uniquement 56 MW, malgré un réservoir d'un volume de 584 Mm³.

Pour ces raisons, le MEH développe des alternatives, soit avec de petits ouvrages hydrauliques, soit l'énergie solaire, avec un premier projet de centrale solaire photovoltaïque à Imphoundo de 3 MWc. Le PAA a permis de sensibiliser certains cadres du ministère sur la nécessité de prévoir de développer un mix énergétique : le souhait d'équiper les villages en sites isolés en installations solaires photovoltaïque (par module de 100 villages) a été formulé.

Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) : Le MEFDD accueille le point focal du PAA, au sein de la Direction Générale du Développement Durable. Il s'agit donc du premier partenaire du PNUD et l'entretien a permis d'aborder bon nombre de sujets. Ainsi, la question de la constitution d'une cellule climat a été abordée, ainsi que celle de la mise en place d'une Commission Nationale sur les Changements Climatiques. La coopération entre le MEFDD et le PNUD via le PAA a été utile, par exemple pour assister la République du Congo lors des grandes échéances internationales sur le climat.

Les deux partenaires se sont réunis en août 2012 pour initier les travaux en prélude à la session inaugurale du Comité national sur les changements climatiques¹. Le MEFDD par la voix du Directeur Générale au Développement Durable mentionne qu'il est important de renforcer le transfert des compétences au sein du MEFDD, ainsi que du matériel. Cette question doit être traitée entre les différents ministères, par exemple sur la propriété des stations de mesure automatisées. La Direction de la Météorologie via l'Agence Nationale de l'Aviation Civile sera en charge de prendre la suite de ce volet du PAA. Le PAA a permis des avancées significatives, aux yeux du MEFDD, en sensibilisant les parties prenantes aux enjeux de l'adaptation aux changements climatiques qui se font de plus en plus ressentir dans le pays. Un aspect perfectible soulevé par le DG au développement durable touche à une sollicitation plus systématique du ministère avant la réalisation des actions du PAA.

Ministère du Tourisme et de l'Environnement (MTE) : Suite à au remaniement ministériel du mois de septembre 2012, la question de la lutte contre le changement climatique est gérée également par le MTE. Le point focal « climat », au sens de la CCNUCC, se trouve actuellement au sein de la Direction Générale de l'Environnement.

La mission d'évaluation du PAA a pu largement échanger avec le point focal climat et le DG Environnement. En effet, dès le début du PAA, l'implication du point focal climat a été non négligeable. Plusieurs missions ont eu lieu début 2011 à Owando et Djambala. A cela s'ajoute le rôle de la DG Environnement relatif à la constitution du Comité National contre les Changements

¹ Plus d'informations disponibles sur le site du MEFDD : <http://www.mddefe-cg.org/index.php/directions-generales/121-developpement-durable>

Climatiques et à la nomination de ses membres. Le processus de renforcement de l'administration congolaise est en cours avec la publication d'un décret portant création du CNCC, et la publication de trois arrêtés portant sur l'organisation de ce même CNCC, notamment sur la constitution d'un Secrétariat exécutif.

La soumission par la République du Congo auprès du Fonds d'Adaptation de la CCNUCC est l'un des résultats les plus visibles de l'intervention du PAA. Le montage privilégié a été de faire appel à la BDEAC comme organisme financier accrédité à gérer les ressources financières du Fonds d'Adaptation. Le PNUD est intervenu par l'intermédiaire du PAA, au-delà de la sensibilisation et du renforcement des capacités sur les enjeux de l'adaptation, pour contribuer à la soumission du dossier en langue anglais. Il est recommandé que le PNUD, lorsque le financement par le Fonds d'Adaptation sera avalisé, se rapproche de la BDEAC pour intervenir comme agence technique de supervision. Le montant disponible pour la République du Congo au sein du Fonds d'Adaptation s'élève à 10 millions de dollars US.

Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) : Cette activité a conduit à l'acquisition de matériels de mesure pluviométriques et météorologiques, à leur installation (débutée au cours de la mission d'évaluation avec la présence de M. Jean-Philippe WATRIN de la société Adcon Telemetry, et devant se poursuivre après le départ de l'évaluateur), et d'un cycle de formation.

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), l'un des principaux bénéficiaires de cette activité avec l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), a fait part de sa satisfaction de voir la République du Congo s'équiper de stations de mesure automatiques – ce seront les premières du pays – et de pouvoir renforcer ses connaissances dans l'utilisation de ces équipements. Plusieurs cadres de la Direction de la Météorologie ont reçu des formations pour maîtriser les équipements livrés.

Certains points restent en suspens, dont la nécessité de sécuriser les sites où ces appareils de mesure seront installés, selon les standards de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM). Au total, le PAA permet à la République du Congo, dont les premières données sur le climat remontent à 1929, de s'équiper pour la première fois de son histoire de 12 (douze) stations de mesure entièrement automatisées, couplées à un serveur et un receveur

Collectivités locales

Municipalité de Brazzaville : La ville de Brazzaville s'est montrée très sensible aux enjeux d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Plusieurs sujets sont d'actualité au niveau municipal, dont celui de la gestion des déchets, des risques d'inondation et d'efficacité énergétique.

Société civile

ONG Femmes Energies : Femmes Energies a participé activement au PAA, dès la phase de conception. Elle a pu s'impliquer dans plusieurs activités, tant de formation que de mise en œuvre de projets de terrain. Ainsi, sous l'impulsion de Femmes Energies, une réflexion sur le genre a été lancée, et une autre sur l'usage de foyers améliorés.

Une large enquête a été réalisée sur la filière sur les combustibles et les appareils de cuisson (foyers améliorés et briquettes de sciures de bois), depuis le choix de modèles adaptés aux conditions congolaises (importations de modèles de réchauds versus chaîne de production domestique) jusqu'à la réduction de l'empreinte carbone d'une telle technologie (enquête de terrain, appelée kitchen survey, auprès de 100 ménages et kitchen test sur 15 ménages).

L'ONG a siégé régulièrement au Comité de Pilotage du PAA et s'est révélée être un partenaire incontournable tout au long des deux années d'exécution du PAA.

Actions pour l'Environnement et la Solidarité Internationale (AESI) : Le responsable de l'ONG AESI a présenté les différentes actions réalisées dans le cadre du PAA, notamment un projet pilote à Masengo. Il a par ailleurs été directement impliqué dans le programme de leadership, en tant que coach pour une douzaine de formateurs. M. Guelele est par ailleurs actif au sein de l'initiative « Le cerveau vert ».

Agence de Développement de l'Information Environnementale (ADIE) : L'ADIE est un centre d'information dont la création remonte à 1997, dans le cadre du Projet Régional de Gestion de l'Information Environnementale (PRGIE) financé au départ par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Cette agence a activement participé à l'identification du projet, en 2010, et dispose de données pouvant servir à l'amélioration des connaissances sur les questions de changements climatiques, notamment pour la vulgarisation de cette information.

Son Directeur Général s'est dit satisfait du travail accompli par le PAA en République du Congo depuis deux ans, et espère que les efforts vont pouvoir se poursuivre compte tenu de l'augmentation de phénomènes climatiques préoccupants.

Partenaires financiers (banques de développement, agences de coopération, etc.)

La mission d'évaluation a pu aussi apprécier le fait que la poursuite des actions du PAA se retrouve dans un certain nombre d'initiatives prises, soit au niveau gouvernemental, soit au niveau des autres partenaires du PAA de la société civile ou des autorités locales, soit au niveau des bailleurs.

Délégation de l'Union Européenne (DUE) : Nicole Fisher, Chef du secteur Infrastructures, développement rural, environnement et forêts à la Délégation de l'Union européenne, indique que l'adaptation est un sujet important au Congo et que le PAA est utile de ce point de vue. Elle souligne que la question par exemple de la maîtrise de l'eau, déjà évoquée avec le Ministère de l'Agriculture, est cruciale, et qu'il n'est pas exclu que l'Union européenne s'en saisisse. Les problèmes sont tels que la nécessité de développer l'irrigation se font ressentir. L'autre sujet qui pourrait intéresser la DUE concerne la gestion des déchets à Brazzaville et à Pointe Noire.

Agence Française de Développement (AFD) : Le mandant de l'AFD en République du Congo ne porte pas véritablement sur les questions de lutte contre le changement climatique, hormis peut être les études en cours de lancement sur la gestion durable des déchets pour la ville de Brazzaville, et les actions dans le domaine forestier.

Néanmoins, les deux experts rencontrés saluent les actions réalisées par le PNUD dans le cadre du PAA et estiment que des suites pourraient être envisagées, notamment dans le domaine forestier, en lien avec le REDD+.

Par ailleurs, l'AFD a signé en 2011 une convention de financement avec la Commission Internationale du Bassin du Congo (CICOS) portant sur le suivi des ressources en eau du bassin du fleuve Congo....

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) : La BDEAC va jouer un rôle important dans les mois à venir, la République du Congo ayant soumis une demande d'accession aux fonds alloués au pays dans le Fonds pour l'Adaptation de la CCNUCC. La BDEAC respecte en effet les critères d'établissement financier requis par ce Fonds et a été choisi comme institution multilatérale

de mise en œuvre (IMM). Ce mécanisme permet un accès direct du pays aux ressources du Fonds pour l'adaptation. Le cadre ci-dessous rappelle les caractéristiques du Fonds pour l'adaptation et les critères d'éligibilité.

Les grandes étapes juridiques de la constitution du Fonds pour l'adaptation



Le Fonds pour l'adaptation a vu le jour suite à une série de décisions adoptées par la Conférence des parties agissant comme Réunion des parties au Protocole de Kyoto (la Réunion des parties), l'organe suprême représentant les pays qui ont ratifié le Protocole de Kyoto. Les décisions suivantes ont jalonné le fondement juridique du Fonds pour l'adaptation.

- Le Protocole de Kyoto, négocié dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1997, est entré en vigueur en 2005 ; par son article 12.8, il prévoit qu'une part des fonds provenant d'activités certifiées soit utilisée pour aider les pays en développement particulièrement vulnérables à assumer les coûts de l'action d'adaptation.

- Les Accords de Marrakech, adoptés en 2001 dans la ville éponyme par la septième réunion de la Conférence des parties à la CCNUCC, disposent que 2 % des montants générés par ces activités seront versés au Fonds d'adaptation.

- À leur première et deuxième réunion, respectivement tenues à Montréal en 2005 et à Nairobi, en 2006, les Parties au Protocole de Kyoto ont fait avancer la réflexion sur les formules, principes et modalités spécifiques visant à rendre le Fonds opérationnel.

- L'accord conclu en décembre 2007, à la troisième Réunion des parties tenue à Bali, a été décisif pour l'entrée en action du Fonds. Il fut alors décidé que l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du Fonds serait le Conseil du Fonds pour l'adaptation (le Conseil), appuyé par un Secrétariat et un Administrateur. Conformément à l'invitation des parties, le Fonds pour l'environnement mondial fait fonction de secrétariat (le Secrétariat) du Conseil, et la Banque mondiale est l'administrateur (l'Administrateur) du Fonds, tous deux à titre provisoire.

- Après la conférence de Bali, le Conseil a élaboré tout au long de 2008 une série de documents visant à rendre le Fonds opérationnel. La Réunion des parties tenue à Poznan a ensuite adopté le Règlement intérieur du Fonds pour l'adaptation, le Mémoire d'accord entre la Réunion des parties et le FEM relatif aux clauses applicables aux services à fournir par l'Administrateur et les priorités, politiques et modalités stratégiques du Fonds.

Accès direct aux ressources du Fonds pour les pays en développement

Le premier principe innovant du Fonds pour l'adaptation réside dans la possibilité d'accès direct à ses ressources par les pays en développement. Les pays en développement vulnérables peuvent nommer des institutions nationales en vue de leur accréditation en tant qu'institutions nationales de mise en œuvre (INM) ; elles seront chargées d'approuver les propositions de projets et programmes présentées par les pays dont elles relèvent et seront les bénéficiaires directs des financements. Les pays en développement auront ainsi accès à des possibilités nouvelles de financement, ce qui favorisera un sentiment d'appartenance ou d'appropriation à l'égard du Fonds.

Ils peuvent aussi choisir de s'adresser à des institutions multilatérales de mise en œuvre (IMM). Les institutions nommées doivent respecter certaines normes ayant pour but de garantir l'application de bonnes pratiques de gestion et de supervision fiduciaire, fonctions qui incombent généralement à des organisations multilatérales. Un Panel d'accréditation passe en revue les candidatures proposées et fait ses recommandations au Conseil du Fonds qui statue sur la question. Une fois les demandes de financement approuvées, les institutions de mise en œuvre répartissent les ressources aux organismes publics, aux organisations non gouvernementales et autres intervenants chargés de la mise en œuvre des projets et programmes.

La BDEAC, en lien avec les ministères impliqués dans la demande de financement du Fonds pour l'adaptation, a bénéficié de l'aide du PAA, dont la finalisation du dossier soumis par le pays (en langue anglaise). L'instruction du dossier est en cours au niveau du secrétariat du Fonds pour l'adaptation, à New York.

En conclusion, les différents partenaires du PAA en République du Congo se sont montrés satisfaits du travail accompli par l'Unité d'Adaptation du PAA.

3.2. Saisie des données

Au cours de sa mission, le consultant a mené une analyse approfondie des documents. Afin de saisir les résultats de son étude, il a intégré les résultats de l'étude documentaire et de la consultation des parties prenantes dans les tableaux du document de projet, sous forme de données quantitatives (indicateurs vérifiables), ainsi que de commentaires.

3.3. Analyse des données et écriture du rapport

L'évaluation a consisté à confronter les résultats attendus du PAA, tels qu'ils ont été formulés dans le document de projet (ProDoc) aux résultats effectifs à l'issue des deux années de mise en œuvre, en tenant compte des problématiques qui se sont posées, et des réorientations qui auraient pu survenir.

Pour mémoire, les résultats attendus du PAA sont énumérés ci-après :

- La République du Congo a mis en place des mécanismes dynamiques de planification à long terme pour gérer les incertitudes inhérentes du changement climatique.
- Le pays a renforcé ses capacités de leadership avec un cadre institutionnel pour gérer les risques et les opportunités dus aux résultats du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local et national.
- La République du Congo a mis en œuvre des politiques et des mesures favorables à la résistance face au changement climatique dans les secteurs prioritaires.
- Les options de financement visant à subvenir aux coûts nationaux de l'adaptation ont été élargies aux niveaux local et national.
- Les connaissances sur l'ajustement des processus de développement national incorporant pleinement les risques et les opportunités liés aux résultats du changement climatique sont générés et partagés à tous les niveaux.

Afin de mesurer la performance du PAA au regard de ces résultats attendus, l'évaluation s'est basée sur une approche méthodologique structurée autour de critères essentiels. L'évaluation a consisté, de façon globale et qualitative, à apprécier la performance de la conception et de la mise en œuvre des activités du projet selon les critères suivants :

- Critère de pertinence : les objectifs de l'intervention correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays et aux priorités globales des partenaires ?
- Critère de l'efficacité : les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints, ou sont-ils potentiellement atteints en prenant en compte leur importance relative ?
- Critère de l'efficience : les résultats et/ou les effets attendus ont-ils été obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.) ?
- Critère de la durabilité : les avantages de l'intervention seront-ils poursuivis après la fin de l'intervention extérieure ? Quelle est la probabilité que ces avantages durent sur le long terme en résistant aux risques ?
- Critère de l'impact: Quels sont les effets à long terme positifs et négatifs, primaires et secondaires, produits par l'intervention, directement ou indirectement, attendus ou inattendus ?
- Critère de la cohérence : les activités du projet permettent-ils de réaliser les objectifs de la politique nationale ? Ces objectifs sont-ils complémentaires avec ceux des pays partenaires, du PNUD, ou des interventions des autres bailleurs ?

Par ailleurs, l'évaluation a été sensible aux approches dites participatives et consultatives. Le fait d'impliquer toutes les parties prenantes du projet a été particulièrement analysé. Enfin, les résultats de l'évaluation sont présentés sous forme de leçons apprises (quels enseignements peut-on retenir depuis la conception jusqu'à la restitution en passant par la mise en œuvre du projet) et de recommandations comprenant des suggestions de procédures de conception et de mise en œuvre à adopter pour des projets futurs et similaires ainsi que les perspectives à dégager.

Le consultant a donc procédé selon les étapes suivantes dans le cadre de sa mission d'évaluation :

- Consultation de la documentation disponible : la liste des documents audités par le consultant se trouve en annexe.
- Appréciation des performances des activités mises en œuvre.
- Consultation des parties prenantes (autorités gouvernementales, ONG, bailleurs de fonds, organismes de recherche, etc.). La liste détaillée des personnes consultées est jointe en Annexe.
- Conclusions sous forme de leçons à retenir et de recommandations

4. Résultats

Il convient d'abord d'indiquer que le document de projet, tel qu'il a été élaboré à l'origine, se révèle très ambitieux, très théorique et donne ainsi l'impression d'être éloigné des préoccupations des populations les plus vulnérables aux événements climatiques extrêmes. Dans le même temps, cette volonté d'engager le Congo dans une stratégie exemplaire de lutte contre les changements climatiques est louable, dans un pays où l'exploitation des hydrocarbures prévaut, en contribuant pour l'essentiel au budget de l'Etat.

Le PAA a donc permis d'alerter les décideurs de l'urgence à intégrer les impacts du changement climatique tout en menant le pays sur la voie du développement. A mi-parcours, l'inflexion donnée au PAA a servi à mettre en œuvre plusieurs projets pilotes, qui sont autant d'actions concrètes annonciatrices d'autres actions développées à plus grande échelle.

Les résultats de l'évaluation du projet présentés ci-dessous sont issus de la consultation des parties prenantes. En parallèle à ces consultations, l'évaluation a porté sur l'analyse des résultats sous forme de livrables, en se basant sur le document de projet intitulé « Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation face au changement climatique – République du Congo ».

Les résultats de cette évaluation sont présentés dans les sections ci-dessous, dans lesquelles les tableaux du document de projet sont repris et adaptés.

4.1. Résultat 1 : Des outils de planification dynamiques/mécanismes sont introduits à long terme pour gérer les incertitudes inhérentes au changement climatique

Le premier résultat attendu du PAA Congo est le suivant : l'introduction à long terme d'outils de planification dynamiques/mécanismes pour gérer les incertitudes inhérentes au changement climatique. En effet, dans le cadre du projet il a été remarqué qu'en République du Congo, les principales informations et les outils de planification à long terme font défaut et que les compétences dans le domaine des changements climatiques sont limitées.

Les indicateurs généraux qui ont été définis pour ce résultat sont :

- I1. Des outils de planification à long terme élaborés et utilisés.
- I2. Des capacités techniques et institutionnelles renforcées afin de produire et utiliser l'information climatique et l'adaptation, et des outils de planification à long terme.

Les cibles visées dans le cadre de ce premier résultat étaient : la révision et mise à jour de l'évaluation des besoins technologiques et la réalisation d'au moins 1 rapport pour chaque évaluation (modèles sociaux, économiques, environnementaux et climatiques) pour la première année ; et l'élaboration d'au moins 3 outils de planification à long terme et l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels d'au moins 5 institutions, en utilisant des informations tirées des résultats de l'évaluation et des outils de planification à long terme pour la seconde année.

Le tableau suivant, adapté du ProDoc, présente les différentes activités et leur évaluation :

Activités indicatives	Budget (USD)	Indicateur de qualité	Qualité des méthodes de vérification	Conclusions
Activité 1.1 – Identification des besoins critiques d’information pour l’adaptation aux changements climatiques. Actions : Evaluation critique des besoins en informations et des données. Modèle de l’impact des changements climatiques au niveau régional et local. Evaluation des impacts socio-économiques des changements climatiques Allocation des ressources nécessaires pour chaque ministère clé.	376 426	1.1.1. Des informations cruciales / données des évaluations des besoins effectuées	Oui/non; Rapports d’évaluation	L’évaluation des besoins a été réalisée.
		1.1.2. Modèles complétés au niveau régional et local	Oui/non; Rapports d’évaluation.	Le PAA a permis de mettre au point un modèle de l’impact des CC
		1.1.3. Nombre de secteurs évalués en fonction de risques liés au climat, le coût des impacts des changements climatiques et des coûts / avantages des interventions de l’adaptation	Rapport d’évaluation.	L’essentiel a porté sur les impacts environnementaux. Les impacts socio-économiques n’ont pas pu être évalués, mais un appui au FIPA sur les peuples autochtones a été mené.
		1.1.4. Nombre de parties prenantes impliquées dans le processus des évaluations et qui ont utilisé les résultats (ventilés).	Sondage.	Un nombre important de parties prenantes ont bel et bien été impliqués dans ce processus.
		1.1.5. Ressources allouées	Oui/non.	Oui : 376 426 USD
Activité 1.2 – Renforcement des capacités techniques des principaux experts afin de mener l’adaptation aux changements climatiques. Actions : Formation aux experts locaux pour: i) tester sur le terrain et affiner les outils; ii) actualiser les évaluations décrites dans l’activité 1, et iii) créer des rapports présentant les résultats aux responsables politiques et décideurs. Initier les décideurs du gouvernement, la société civile et le secteur privé à la prise de décision avec les outils développés dans l’action 1 ci-dessus.	297 818	1.2.1. Nombre d’experts de divers secteurs formés à la modélisation des impacts des changements climatiques et l’adaptation (ventilés).	Manuels de formation pour les outils de planification à long terme; sondage.	Plusieurs experts nationaux ont reçu une formation sur la modélisation, dont en Italie, au Ghana et à l’Île Maurice.
		1.2.2. Nombre d’outils de la prise de décision créés, testés sur le terrain et raffinés.	Sondage; Projet rapport d’étape.	Des outils didactiques à la prise de décision ont été réalisés.
		1.2.3. Nombre de décideurs impliqués dans l’utilisation des outils de la prise de décision qui prennent en compte les changements climatiques (ventilés).	Sondage; rapport d’avancement du projet	Plus de 80 personnes ont été initiées par des outils didactiques à la prise de décision.
Activité 1.3 – Création de mécanismes de planification au niveau national	26 750			Un mécanisme de planification a été développé pour gérer les questions d’adaptation.
Budget Total Résultat 1 (USD)	700 994			

4.2. Résultat 2 : Les capacités en leadership des structures institutionnelles sont renforcées afin de gérer les risques et opportunités du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local, régional et national.

Le second résultat du PAA Congo est le renforcement des capacités en leadership des structures institutionnelles afin de gérer les risques et opportunités du changement climatique de manière intégrée aux niveaux local, régional et national. Ce résultat est basé sur l’observation du manque de capacité du cadre institutionnel existant pour les changements climatiques afin d’appliquer des mesures d’adaptation, du manque de focalisation des institutions et de leurs parties prenantes clés (à savoir les décideurs politiques et législateurs) sur l’adaptation, et de la capacité limitée à faire face aux impacts des changements climatiques au niveau local.

Les indicateurs pour ce résultat sont les suivants :

11. L'Unité de Coordination de Projet et le réseau de communication fonctionnent – des évaluations sont conduites de manière efficace et des rapports sont régulièrement produits pour informer les preneurs de décisions.

12. Les capacités des institutions et des hommes sont renforcées afin d'intégrer le changement climatique et l'adaptation dans le processus de planification.

13. Les capacités des hommes au niveau locales sont renforcées pour la mise en œuvre de projets pilotes.

De plus, les différentes cibles du projet en rapport avec cet objectif sont :

- Pour l'année 1 : la réalisation et publication de l'exercice de cartographie et du rapport, la réalisation par l'Unité d'Adaptation (UA) des analyses avec les ministères concernés, l'organisation de réunions régulières (au moins tous les trimestres), l'embauche d'au moins une personne de chaque ministère d'exécution pour travailler en tandem avec l'UA, et contact constant avec l'UA et la mise à l'essai d'un leadership d'adaptation au niveau local.
- Pour l'année 2 : la rédaction et publication dans les revues scientifiques d'articles de qualité par l'UA (au moins 2), l'utilisation des résultats et informations diffusés par l'UA par les politiques et les décideurs (afin d'intégrer l'adaptation au moins 12 décisions politiques principales ou dans de nouveaux programmes de développement), le développement de la stratégie visant à renforcer le leadership de l'adaptation au niveau local, et diffusion des enseignements tirés du projet.

Les activités liées à ce résultat ont été les suivantes :

Activités indicatives	Budget (USD)	Indicateur de qualité	Qualité des méthodes de vérification	Conclusions
Activité 2.1 – Renforcement du cadre institutionnel pour l'adaptation afin de gérer les risques et les opportunités des changements climatiques à long terme. Réalisation d'un exercice de cartographie institutionnelle dans les secteurs suivants: agriculture, ressource en eau, foresterie, pêche et énergie. Développement d'une unité d'adaptation pour coordonner les analyses de l'adaptation et leur mise en œuvre. Développement d'une stratégie de communication robuste pour la diffusion des connaissances produites par l'UA.	134 000	2.1.1. Exercice de cartographie institutionnelle réalisé (oui / non).	Sondage, rapports d'avancement du projet.	Une cartographie institutionnelle a été réalisée au démarrage du PAA au travers de la Force Action climat (FAC). 3 ateliers ont eu lieu à cet effet.
		2.1.2. Une unité d'adaptation (avec un mandat de coordination, d'appui technique, d'analyse de l'information et de la synthèse et la diffusion) établie (oui / non).	Sondage, rapports de l'avancement du projet.	Une Unité d'Adaptation (UA) a été constituée. Par ailleurs, plus de 20 experts locaux ont été recrutés par l'UA pour des interventions de court terme.
		2.1.3. Nombre de départements ministériels et des institutions de recherche impliquées dans l'unité d'adaptation.	Sondage; rapports d'avancement du projet.	Un nombre important de départements ont pris part au PAA. Le Comité de Pilotage a regroupé des membres de départements ministériels, avec un total de 21 membres (nommés par décret ministériel).
		2.1.4. Nombre de femmes impliquées dans l'unité d'adaptation.	Sondage.	Un nombre limité de femmes a été impliqué dans l'UA ; estimé à 30%. Cependant, le PAA a mené une réflexion approfondie sur le genre et le climat.
Activité 2.2 – Renforcement du leadership, des capacités en matière politique, et de la prise de décisions liées aux changements climatiques. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines afin d'évaluer des besoins, en tandem avec des parties prenantes issues	31 000 + 486 972	2.2.1. Nombre d'intervenants engagés dans l'évaluation de l'adaptation, et de formations (ventilées).	Les rapports des besoins en capacités humaines et institutionnelles; sondage.	Un nombre conséquents d'intervenants a été impliqué dans le PAA via le PLAR (ou programme de leadership). : près de 100 personnes ont été réparties en 12 groupes avec des coaches lors de 3 ateliers PLAR/Leadership.
		2.2.2. Nombre de ministères et organismes de l'administration	Sondage; rapports d'avancement du projet.	Au minimum 5 ministères ont vu leur capacité très largement renforcée grâce au PAA (Agriculture, Energie, Tourisme,

des secteurs clés identifiés dans Résultat 1. Formation des décideurs politiques et des législateurs sur l'intégration de l'adaptation dans la politique de développement de base et la planification stratégique. Identification des points focaux au sein des ministères et des commissions compétentes afin d'assurer la liaison avec des experts de l'UCP.		publique dans laquelle la capacité d'adaptation aux changements climatiques a été renforcée.		Economie Forestière et Intérieur avec l'ANAC).
		2.2.3. Nombre de politiques et de décideurs formés à intégrer l'adaptation dans les politiques, stratégies, lois et décisions d'investissement (ventilés).	Sondage; rapports d'avancement du projet.	L'implication des hommes politiques s'est révélée plus difficile (les Directeurs généraux des ministères se sont plus investis dans le PAA que les Ministres). Toutefois, la Présidence de la République a été sensibilisée. Le Président de la République s'est du reste rendu à la COP18 à Doha en décembre 2012.
Activité 2.3 – Renforcement et pilotage du leadership local en lien avec l'adaptation aux changements climatiques. Sélection d'une municipalité locale comme station pilote pour y tester et améliorer les méthodes de leadership et la capacité d'adaptation au niveau local. Mise en place d'un programme de formation à l'adaptation aux changements climatiques, qui vise des municipalités au niveau local. Mise en œuvre du programme pilote de formation sur l'adaptation aux conséquences du changement climatique dans la municipalité locale sélectionnée. Développement d'une stratégie afin d'accroître le leadership et la capacité d'adaptation au niveau local. Compilation des leçons apprises pour les étendre à d'autres municipalités dans la RC.	171 297	2.3.1. Une municipalité pilote est sélectionnée (oui / non).	Rapport d'avancement.	La Municipalité de Pokola a été sélectionnée comme ville pilote (département de la Sangha). Il s'agit d'une commune comptant 10 000 habitants environ.
		2.3.2. Programme de formation mis au point (oui / non).	Rapport d'avancement.	Des programmes de formation au niveau local ont mis au point.
		2.3.3. Programme de formation mis à l'essai (oui / non).	Rapport d'avancement, sondage.	Des programmes de formation au niveau local se sont tenus dans la municipalité pilote..
		2.3.4. Stratégie pour accroître le leadership local et la capacité d'adaptation réalisée.	Rapport de stratégie.	Une stratégie pour accroître le leadership a été développée à Pokola. Ainsi, les charbonniers ont été réunis en coopérative pour accéder à de la micro-finance en lien avec la CIB.
		2.3.5. Nombre des leçons apprises et documentées.	Profil des enseignements appris.	Le PAA a permis de tirer des enseignements au niveau local et d'initier un changement de pratiques pour réduire la vulnérabilité des populations aux CC.
		2.3.6. Nombre de dirigeants formés (ventilés).	Rapport d'avancement, sondage.	Une douzaine de dirigeants au niveau local ont été formés.
Budget Total Résultat 2 (USD)	823 269			

4.3. Résultat 3 : Le pays a mis en œuvre des politiques et des mesures de résistance face au changement climatique dans les secteurs prioritaires.

La mise en œuvre de politiques et mesures de résistance face au changement climatique dans les secteurs prioritaires par le Congo est le troisième résultat attendu du PAA. Ce résultat a été défini en se basant sur le fait que les politiques, les stratégies et les lois ne prennent pas en compte les risques climatiques et que les projets d'adaptation sont inexistantes au Congo. Les indicateurs généraux suivants ont été définis par rapport à ce troisième résultat :

11. Les changements climatiques sont incorporés dans un large éventail de politiques, de stratégies et la législation.
12. Les projets d'adaptation sont coordonnés et rehaussés à l'échelle de la nation.

De plus les cibles de ce résultat sont :

- La mise en place d'au moins 4 principales politiques, stratégies ou une législation révisées pour prendre en compte le changement climatique.
- La rédaction de projets pilotes. Les projets pilotes prioritaires mis en œuvre sont : habitat écologique, promotion des plaques solaires, agroforesterie, foyers améliorés, renforcement du système d'observation synoptique et local, adaptation des cultivars.
- La formulation de Stratégies nationales d'adaptation.

Le tableau suivant, adapté du prodoc, présente les différentes activités et leur évaluation :

Activités indicatives	Budget (en USD)	Indicateur de qualité	Qualité des méthodes de vérification	Conclusions
Activité 3.1 – Examen et révision des politiques, stratégies, lois et décisions d'investissement dans les secteurs clés (agriculture, eau, zones côtières, la foresterie, les pêches et l'énergie) : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un examen complet des principales politiques de développement, stratégies, lois et décisions d'investissement qui sont pertinentes pour renforcer la résilience climatique au Congo. • Intégration de l'évaluation des risques climatiques et de l'adaptation dans les politiques, stratégies, lois et décisions d'investissement. • Formulation d'une stratégie nationale d'adaptation. • Rédaction et mise en œuvre de projets pilotes, et renforcement du réseau météorologique au niveau national et au niveau urbain. 	94 500 + 204 444	3.1.1. Examen terminé (oui / non).	Rapports d'avancement du projet; Oui/non.	Si des textes ont été préparés pour inclure les questions d'adaptation, aucune loi n'a encore été votée.
		3.1.2. Nombre de politiques stratégiques et la législation révisés.	Rapport de revue politique.	Un certain nombre de textes sont en cours d'instruction. Un Comité National sur le Changement Climatique existe, mais peu d'avancées sont à noter en terme de révision des législations.
		3.1.3. Stratégie nationale d'adaptation développée (oui / non).	Sondage; rapports d'avancement du projet.	Si le PAA a servi à inscrire à l'agenda politique la rédaction du stratégie d'adaptation, elle n'est pas encore finalisée. Il existe dans l'agriculture une formulation générale mentionnant le besoin de tenir compte de l'adaptation.
Activité 3.2 – Soutien et mise en œuvre de projets de démonstration : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une sélection de projets pilotes fondés sur des évaluations entreprises dans le Résultat 1. • Soutien de la recherche sur les mesures d'adaptation innovantes et conversion ascendante de telles innovations. • Identification des projets existants liés aux changements climatiques par l'UA à travers les outils du Résultat 1 (de plus les analyses économiques aideront à identifier des projets appropriés), et appui sur ces projets. • Mise en œuvre des projets pilotes prioritaires. 		3.2.1. Nombre de projets financés par le projet du PAA.	Rapports d'avancement du projet.	
		3.2.2. Nombre de projets pilotes mis en œuvre.	Rapports d'avancement du projet.	Plusieurs projets pilotes ont été mis en œuvre, dont un dans le domaine de l'agroforesterie, un autre sur les réchauds améliorés et un dernier sur la fabrication de briquettes à Pointe Noire.
		3.2.3. Nombre d'initiatives d'adaptation innovantes de recherche soutenues.	Sondage, rapports d'avancement du projet.	Le PAA a conduit à ce que l'Université Marien Ngouabi installe un centre d'information sur le climat.
		3.2.4. Nombre de communautés d'apprentissage des activités de démonstration et de mise en œuvre de nouvelles techniques d'adaptation (ventilés).	Rapports d'avancement des projets.	Un nombre restreint de communautés d'apprentissage a eu lieu.

		3.2.5. Nombre de stations météorologiques automatiques opérationnelles.	Rapports de projets pilotes	1 station météorologique automatisée est opérationnelle au 15 janvier 2013. 11 autres doivent être installées en mars 2013.
Budget Total Résultat 3 (USD)	298 944			

4.4. Résultat 4 : Les options de financement visant à subvenir aux coûts nationaux de l'adaptation ont été élargies au niveau local, national et régional

Le résultat suivant attendu dans le cadre du PAA au Congo est l'élargissement des options de financement visant à subvenir aux coûts nationaux de l'adaptation, aux niveaux local, national et régional. Il n'existe en effet pas de stratégie d'adaptation aux changements climatiques au Congo. De plus le financement et la capacité d'accéder à un financement international pour l'adaptation aux changements climatiques est limité dans sa portée. Les indicateurs définis pour évaluer ce résultat sont :

11. L'alignement des budgets et investissements pour faciliter le financement durable pour l'adaptation nationale.
12. L'élaboration et la mise en place d'instruments de financement et de mécanismes adéquats pour diversifier les sources de financement pour l'adaptation.
13. Les principaux intervenants ont la capacité d'attirer un financement international.

Les objectifs du PAA par rapport à ces résultats sont :

- De développer, évaluer et mettre en place au moins 3 instruments de financement et / ou les mécanismes, y compris le micro financement.
- De soumettre au moins 3 propositions de financement (par les intervenants formés).
- De mettre au point une Stratégie globale de financement afin de financer l'adaptation nationale, en année 2.

Les activités proposées pour atteindre ces objectifs sont présentées ci-dessous :

Activités indicatives	Budget (USD)	Indicateur de qualité	Qualité des méthodes de vérification	Conclusions
Activité 4.1 – Renforcement du cadre de développement financier pour les risques et les opportunités liés aux changements climatiques : Communication des résultats des activités du Résultat 1 et d'autres études pertinentes aux ministères concernés pour rédiger les amendements budgétaires et la politique qui a un lien avec le financement de solutions. Examen des plans d'investissement existants, et développement et mise en œuvre de plans d'investissement climatiques élastiques.		4.1.1. Pourcentage de variation du montant des ressources financières allouées pour faire face aux risques et aux opportunités liées aux changements climatiques.	Rapports de documentaire, projet rapport d'activité.	La variation du montant alloué pour faire face aux risques est négligeable à ce stade, mais il serait important de prévoir plus à l'avenir.
		4.1.2. Développement du financement de la stratégie (oui / non).	Rapports d'avancement du projet.	Le PAA a contribué à la soumission par les autorités congolaises d'une demande de financement du Fonds pour l'adaptation, d'un montant de 10 millions de dollars US.

Mise en place d'une stratégie de financement.		4.1.3. Nombre des investissements liés au climat établis et mis en œuvre.	Rapports d'avancement du projet.	Plusieurs initiatives sont en cours liés au climat, par exemple sur l'atténuation (potentiel des NAMAs), en plus du Fonds pour l'adaptation.
Activité 4.2 – Instruments financiers évalués et renforcés afin de faciliter l'adaptation dynamique aux changements climatiques : Identification et application des solutions alternatives de financement, instruments et mécanismes. Réalisation d'une évaluation des opportunités pour la microfinance des mesures d'adaptation au Congo. Mise en place des projets de démonstration pour tester sur le terrain et affiner les instruments financiers identifiés et les mécanismes. Renforcement des possibilités de micro financement, basé sur l'évaluation ci-dessus, grâce à la réforme politique.	19 000	4.2.1. Nombre d'options de financement identifiées.	Rapports d'avancement du projet.	En plus des options de financement au niveau international, une réflexion sur la micro-finance a été engagée.
		4.2.2. Nombre d'options de financement mises en œuvre.	Rapports d'avancement du projet.	A ce jour, peu d'options ont déjà été mise en œuvre.
	4.2.3. Nombre de nouvelles possibilités de micro financement pour l'adaptation développées.	Sondage, rapports d'avancement du projet.	Le PAA a sensibilisé les acteurs de la micro-finance à la nécessité d'apporter des solutions de financement aux populations pauvres les plus vulnérables. Pour autant, le passage à l'acte reste difficile.	
Activité 4.3 – Renforcement de la capacité à accéder à un financement international pour l'adaptation aux niveaux local, régional et national. Aide aux principales parties prenantes dans l'application de financement. Identification des diverses sources de financement pour le secteur et le financement croisé d'adaptation sectorielle. Intervention pour diriger les flux d'investissement nationaux vers les activités d'adaptation. Soumission des propositions visant à trouver des financements pour l'adaptation.		4.3.1. Nombre de sources diverses de financement accessibles.	Rapports d'avancement du projet; Sondage.	Les acteurs congolais ont pu identifier les agences de coopération bilatérales ou multilatérales les plus engagées dans la lutte contre le CC. Les coopérations allemandes, scandinaves ou européennes y figurent.
		4.3.2. Nombre des principaux intervenants formés à l'élaboration des propositions visant à trouver des financements pour l'adaptation (ventilés).	Rapports d'avancement du projet.	Une dizaine de cadres a été formé à l'élaboration de propositions de financement.
		4.3.3. Nombre de propositions de financement soumises.	Rapports d'avancement du projet.	Au moins une proposition a été soumise (au Fonds pour l'adaptation).
Budget Total Résultat 4 (USD)	19 000			

4.5. Résultat 5 : Les connaissances sur l'ajustement des processus de développement national, incorporant pleinement les risques et les opportunités liés aux résultats du changement climatique, sont générées et partagées à tous les niveaux.

Le dernier résultat clé du PAA Congo et la génération et le partage à tous niveaux de connaissances sur l'ajustement des processus de développement national incorporant pleinement les risques et les opportunités liés aux résultats du changement climatique. Ce résultat a été formulé suite à la constatation du manque de mécanisme pour enregistrer et diffuser les enseignements tirés, de la sensibilisation limitée du public général aux impacts des changements climatiques et des mesures

d'adaptation, et de la recherche limitée sur l'adaptation aux changements climatiques. L'équipe du projet a formulé les indicateurs suivants pour vérifier ce résultat :

11. Tous les projets de nouvelles adaptations et les activités mises en œuvre, en RC utilisent le ALM du PNUD, les bases de ressources WikiADAPT, et autres méthodes de communication pour enregistrer et diffuser les enseignements tirés.
12. Secteurs publics et privés au courant des impacts des changements climatiques, et soutiennent les mesures d'adaptation.
13. Des recherches sont en cours pour mieux comprendre les impacts du changement climatique, des nouvelles mesures sont envisagées, et les résultats sont publiés régulièrement.

Les objectifs inclus dans ces résultats sont :

- En Année 1 : l'établissement d'une procédure de standard pour rassembler, documenter et diffuser les enseignements tirés de toutes les activités dans tous les Résultats, sur une base de ressources Internet (ALM ou WikiADAPT), la diffusion des leçons tirées en utilisant au moins 3 méthodes de communication (notamment Internet), la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation qui atteint 60% de population congolaise, l'établissement de projets de recherche, et la publication d'au moins 10 bulletins.
- En Année 2 : l'introduction de l'adaptation aux changements climatiques dans le cursus scolaire et universitaire dans 40% des établissements, et la publication d'au moins 3 articles dans des revues scientifiques.

Le tableau suivant présente les activités mises en œuvre et leur évaluation :

Activités indicatives	Budget (en USD)	Indicateur de qualité	Qualité des méthodes de vérification	Conclusions
Activité 5.1 – Diffusion des connaissances sur les changements climatiques et des leçons tirées du projet PAA sur le plan national et international. Création d'une plateforme de connaissances pour aider les praticiens de l'adaptation au sein de la RC et dans le monde. Examen de documents et études de cas de projets de démonstration et des programmes de formation conclus au cours de la PAA. Création d'un bulletin d'information mensuel décrivant les activités du projet du PAA et son avancement.	196 000	5.1.1. Une plateforme de connaissance développée (oui / non).	Oui / Non.	Une plateforme de connaissance a été développée pour les 20 pays. De plus, une stratégie de gestion des connaissances et de la communication a été formulée.
		5.1.2. Nombre de leçons incluses dans l'ALM et WikiAdapt.	ALM / profile WikiADAPT.	Près de 5 leçons ont été incluses dans l'Adaptation Learning Mechanism et WikiAdapt.
		5.1.3. Nombre de publications examinées par des pairs.	Sondage.	Environ 4 publications ont été examinées par des pairs (pour l'inclusion du PAA Congo dans des publications sur le PAA global)
		5.1.4. Lettre d'information mensuelle distribuée (oui / non).	Oui / non; Project progress reports	La lettre d'information a été distribuée avec une périodicité trimestrielle.
Activité 5.2 – Renforcement de la sensibilisation et de la compréhension des changements climatiques et de l'adaptation au sein de la société civile, aux niveaux national, régional et local. Réalisation d'une campagne de sensibilisation du public sur les changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Introduction de l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes scolaires et du premier cycle	160 000	5.2.1. Une campagne de sensibilisation entreprise (oui / non).	Oui/Non.	Une grande campagne de sensibilisation a eu lieu, dans 7 zones (Kouila près de Pointe Noire, Djambala dans le département du Plateau, à Niouri, dans la Bouenza, dans le Likouala à Moussaka, dans le département de la Cuvette Ouest, dans le département de la Cuvette Centrale).
		5.2.2. Nombre des écoles dispensant l'adaptation aux changements climatiques.	Sondage; Rapports d'avancement.	Le PAA a conduit à l'introduction de modules CC dans les cycles d'enseignement. Il est toutefois impossible de connaître le nombre d'écoles concernées.

universitaire.		5.2.3. Nombre de cours de premier cycle contenant des composants d'adaptation aux changements climatiques.	Sondage; Rapport d'avancement.	Un accord a été signé avec l'INRAP pour inclure les enjeux de l'adaptation aux CC dans les premiers cycles.
		5.2.4. Nombre d'enseignants formés à traiter de l'adaptation aux changements climatiques.	Sondage; Rapports d'avancement.	Non connu.
		5.2.5. Nombre de programmes élaborés et mis en œuvre.	Sondage; Rapports d'avancement.	Non connu.
Activité 5.3 – Etablissement de programmes techniques et scientifiques de recherche (y compris le financement des études supérieures de second cycle afin de promouvoir les efforts de recherche sur l'adaptation). Evaluation des lacunes de la recherche et définition des projets clés qui bénéficieraient d'une aide financière supplémentaire. Financement pour des étudiants post-universitaires pour la recherche sur l'adaptation. Diffusion des résultats via des publications dans des revues scientifiques, des articles de vulgarisation scientifique et des ateliers pour les décideurs et le grand public.	85 972	5.3.1. Lacunes de recherche identifiées (oui / non).	Oui/ Non.	Le PAA a identifié des lacunes dans la recherche. L'Université Marien Ngouabi a ainsi lancé une recherche sur l'efficacité des réchauds grâce au PAA.
		5.3.2. Nombre d'étudiants engagés dans la recherche d'adaptation.	Sondage; Rapport d'avancement.	Des étudiants (leur nombre n'est pas connu) ont reçu des financements pour bénéficier de formations sur la modélisation.
		5.3.3. Nombre de publications de revues et articles de vulgarisation scientifique publiés.	Sondage; Rapport d'avancement.	Un nombre conséquent d'articles ont été publiés. Le PAA Congo a participé également au Journal de la Coalition Baobab.
Budget Total Résultat 5 (USD)	441 972			

5. Description des leçons tirées dans le cadre du PAA

Identification des facteurs qui ont contribué/restreint le projet

Le PAA a servi à sensibiliser les décideurs en République du Congo du besoin de s'adapter aux impacts du changement climatique. Avant la mise en œuvre du PAA, le Gouvernement congolais n'avait que peu conscience de la vulnérabilité du pays aux conséquences des inondations ou des sécheresses, sur l'activité économique en milieu urbain comme en milieu rural.

Evaluation des actions

L'efficacité des actions du PAA a été mesurée au cours du processus d'évaluation selon les critères méthodologiques stricts énoncés précédemment.

Pertinence des actions : La plupart des actions du PAA sont judicieuses si on les confronte aux attentes et aux besoins du pays. Elles répondent aux priorités des partenaires, même si dans certains cas, il n'a pas été possible d'aller suffisamment loin dans le développement de certaines actions (notamment les projets pilotes), faute de temps et de ressources.

Efficacité des actions : Pour l'essentiel, les objectifs du PAA ont été atteints, ou vont l'être à court terme. Un certain nombre d'actions se feront ressentir à plus long terme, et il faudra attendre le résultat de décisions qui échappent aux principaux intervenants du projet, pour savoir si les efforts déployés ont porté leur fruit.

Efficiences des actions : Il est important de mesurer la difficulté de la tâche définie au début du projet pour comprendre que les effets attendus prennent du temps à se concrétiser dans certains cas. Dans l'ensemble, l'évaluation montre que les actions ont été mises en œuvre en optimisant l'utilisation des ressources disponibles. De l'aveu même de certains représentants ministériels, des absences non justifiées lors de séminaires de formation ont été constatées. Il est également important de garder à l'esprit que la République du Congo étant un pays producteur de pétrole, les coûts, en USD, de mise en œuvre des actions sont sans doute plus élevés que dans d'autres pays africains.

Durabilité des actions : La question de la durabilité des actions du PAA doit être mise en perspective. Ainsi, parmi les résultats escomptés, il faut mentionner l'accès à de nouvelles sources de financement. Si la réponse du Fonds pour l'adaptation est positive – cette réponse est attendue dans le courant de l'année 2013 – on pourra alors dire que la durabilité est assurée.

Impact des actions : Les impacts sont d'abord et avant tout perceptibles au niveau des connaissances acquises par les cadres dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et aux outils de mesure, avec une meilleure préparation à des situations de risques climatiques.

Cohérence des actions : Si on se pose la question de savoir si les activités du projet permettent de réaliser les objectifs de la politique nationale, la réponse est oui. Le projet en lui-même était dès l'origine axé sur cet objectif de renforcer la politique nationale de lutte contre les changements climatiques. Les complémentarités de ces actions avec le pays sont évidentes. Reste les autres bailleurs. Force est de constater qu'ils sont peu concernés par la thématique climat et le PNUD, grâce au PAA, est devenu le partenaire phare de la République du Congo sur ces sujets.

6. Conclusion et recommandations

Sur la base des consultations, de l'analyse des documents, et des objectifs prévus par le PAA, les conclusions et les recommandations de l'évaluation sont les suivantes.

Conclusions

- Le PAA a permis à la République du Congo d'avancer dans sa réflexion et la mise en place de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, naturellement sur l'acquisition des outils de gestion, d'information et d'analyse de données.
- De nombreux cadres ont été formés au leadership, pour soutenir les actions prioritaires d'adaptation, dans leurs domaines de compétence. C'est le cas notamment dans le domaine de l'agriculture, pour un meilleur apprentissage sur l'agroforesterie ou dans le domaine de l'énergie.
- La mise en place d'une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques accompagnée d'un cadre législatif ambitieux ne va pas de soi. Si le processus a été lancé avec le PAA, il devrait se passer encore plusieurs années avant que le pays soit en pointe sur ces sujets.

Recommandations

- Le PAA a conduit à l'identification de priorités qu'il serait intéressant de financer. La première priorité a trait à la maîtrise des risques et à une **meilleure gestion des catastrophes naturelles**. En effet le PAA, en sensibilisant les acteurs congolais, montre que les risques auxquels le pays est exposé, sont plus élevés que ce qu'il n'était communément admis. Un effort dans ce sens reste à faire.
- Dans le domaine énergétique, il importe de **doter le pays d'un mix énergétique plus diversifié vers les énergies renouvelables**, pour contrer les effets du changement climatique. Ceci est pertinent pour des questions d'atténuation et d'adaptation. Si l'on songe à l'adaptation, la production d'électricité d'origine hydraulique est menacée par un étiage de plus en plus important. Une alternative consisterait à adapter la production hydroélectrique à ce phénomène (au travers de petits ouvrages mieux répartis sur l'ensemble du pays plutôt que de dépendre d'une ou deux centrales hydrauliques) et à s'orienter vers d'autres sources d'énergies renouvelables, notamment d'origine solaire. Le gisement solaire est en effet important au Congo et mérite d'être mieux exploité. Il est recommandé de s'inspirer des projets précurseurs développés dans les Etats pétroliers du Moyen Orient, en pointe dans le développement de l'énergie solaire, alternative aux hydrocarbures.
- Le secteur forestier est également exposé aux réchauffements climatiques et a fait l'objet d'un projet pilote dans le cadre du PAA. La valorisation du bois comme source d'énergie a été abordée, de même que le reboisement pour lutter contre les risques accrus d'inondations. Si le pays est déjà très impliqué dans le domaine du REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation), il est recommandé de poursuivre la **réflexion sur l'articulation entre la gestion durable des ressources forestières et leur adaptation aux altérations du climat** (risques d'incendie accrus en période de forte sécheresse).

- La maîtrise de l'eau n'est pas seulement un problème pour la production hydroélectrique. La production agricole est aussi impactée par des phénomènes extrêmes qui sont de plus en plus régulièrement observés au Congo, qu'il s'agisse de sécheresses ou d'inondations. Il est recommandé de **poursuivre les efforts initiés au sein du PAA dans l'introduction de pratiques agricoles mieux adaptées**, avec de nouvelles semences plus résistantes aux sécheresses ou aux inondations.
- Quoiqu'indirectement liée à la question de l'adaptation, la **gestion durable des déchets est un sujet de préoccupation majeur** pour les interlocuteurs rencontrés. Il est recommandé d'appuyer les grandes villes, Brazzaville et Pointe Noire, dans la mise en place d'un schéma directeur de collecte, stockage et traitement des déchets.

7. Annexes

7.1. Glossaire

Anagramme	Signification
ADIE	Agence de Développement de l'Information Environnementale
AESI	Actions pour l'Environnement et la Solidarité Internationale
AFD	Agence Française de Développement
ALM	Adaptation Learning Mechanism
ANAC	Agence nationale de l'aviation civile
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CIB	Congolaise Industrielle des Bois
CNCC	Comité National contre les Changements Climatiques
COP18	Conférences des Parties à la CCNUCC à Doha
DUE	Délégation de l'Union Européenne
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
INRAP	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MEFDD	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable
MEH	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
MTE	Ministère du Tourisme et de l'Environnement
NAMA	Nationaly Appropriate Mitigation Action
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAA	Programme d'Adaptation en Afrique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PLAR	Programme de renforcement des capacités en leadership axé sur les résultats
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ProDoc	Document de projet
RC	République du Congo
UA	Unité d'adaptation
UCP	Unité de coordination de projet
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and Degradation

7.2. Agenda de la mission sur le terrain

Mercredi 2 janvier 2013

Voyage Paris Brazzaville

Jeudi 3 janvier

9h30 : Réunion d'introduction au PNUD Brazzaville

11h30 : Rendez-vous avec le Conseiller Principal à l'Energie, l'Environnement et Catastrophes du PNUD RC

12h30 : Rendez-vous avec le RR du PNUD

Vendredi 4 janvier

10h00 : Rendez-vous avec l'Agence Française de Développement

17h00 : Rendez-vous avec la Municipalité de Brazzaville

Samedi 5 janvier

Consultation des documents

Dimanche 6 janvier

Consultation des documents

Réunion de travail avec le Coordonnateur du PAA et le consultant « stations de mesure »

Lundi 7 janvier

10h00 : Réunion au Ministère du Tourisme et de l'Environnement

11h30 : Réunion au Ministère du Développement Durable et de l'Economie forestière

14h00 : Réunion avec l'Agence pour le Développement de l'Information Environnementale

Mardi 8 janvier

9h30 : ONG Actions pour l'Environnement et la Solidarité Internationale

11h00 : Ministère de l'Agriculture

16h00 : Association Femmes – Energies

Mercredi 9 janvier

9h00 : Rendez-vous à la Délégation de l'Union européenne

11h30 : Ministère de l'Energie

15h00 : Directeur des financements, BDEAC

18h00 : Réunion de débriefing intermédiaire, PNUD

Jeudi 10 janvier

8h30 : Réunion à la Mairie de Brazzaville

15h30 : Rencontre avec le Vice-Président de la BDEAC

Vendredi 11 janvier

10h30 : Réunion avec le Conseiller à l'Environnement à la Présidence de la République

16h00 : Rencontre avec le Directeur de la Météorologie, Agence Nationale de l'Aviation Civile

17h00 : Conférence téléphonique avec le Chargé de la Coopération à l'Ambassade du Japon

18h00 : Entrevue avec l'Assistant du Représentant Résident

Samedi 12 janvier

17h00 : Réunion de débriefing avec le PNUD

Dimanche 13 janvier

Voyage retour Brazzaville Paris

7.3. Liste des personnes rencontrées

Nom	Organisme	Email et téléphone
Marcel BILEMBONO	Directeur de l'Action coopérative, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	06 986 0209 bilembonomarcel@yahoo.fr
Bruno BOSLE	Agence Française de Développement (AFD) – Chargé de mission	06 635 87 60 bosleb@afd.fr
Isidore DIANZINGA	Chargé de projets, PNUD RC	06 611 1990 isidore.dianzinga@undp.org
Blaise FAYETTE MIKANO	Municipalité de Brazzaville – Conseiller du Maire	06 68 70 186
Nicole FISHER	Chef de secteur Infrastructures, développement rural, environnement et forêts, Délégation de l'Union Européenne en République du Congo	05 500 24 00 nicole.fisher@eeas.europa.eu
Arsène GUELELE	Responsable, ONG Actions pour l'Environnement et la Solidarité Internationale	05 556 0246 aes3@yahoo.fr
Michel IKAMA	Point focal PAA, Ministère du Développement Durable et de l'Economie forestière	06 621 5501 05 522 6902
Adélaïde ITOUA	Point Focal Changements Climatiques, Ministère du Tourisme et de l'Environnement	06 663 99 71 adelaideitoua@yahoo.fr
Jean Félix Lumière ISSANG	PNUD RC – Conseiller principal à l'Unité Energie Environnement et Catastrophes	
Eloi KOUADIO IV	PNUD RC – Représentant Résident Adjoint en charge	06 676 65 25 / 05 557 51 02 eloi.kouadio.iv@undp.org
Alphonsine LOUHOUARI TOKOZABA	Chef de service, Protection des végétaux, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	06 900 35 67 loukouari@yahoo.fr
Joël LOUMETO	Directeur Général de l'Environnement, Ministère du Tourisme et de l'Environnement	06 668 3823 loumeto@hotmail.com
Camille LOUMOUAMOU	Directeur de la Météorologie, ANAC	05 551 5359 camille_loumouamou@yahoo.fr
Estelle MALALOU PASSY	Présidente, ONG Femmes Energies	06 658 6142 estellemalaloup@gmail.com
Baptiste MARQUANT	Agence Française de Développement (AFD) – Chargé de projets	06 937 31 11 marquantb@afd.fr
Takaaki MIURA	Chargé de Coopération à l'Ambassade du Japon	+243 8105 81267
Albert MOUYOKI	Directeur de Cabinet auprès du Maire de Brazzaville	531 95 31 albertmouyoki@yahoo.fr
Ludovic MPILI	Conseiller à l'Environnement, Présidence de la République	22 281 2709 lmpili@yahoo.fr
Marcel MPOUNZA	PNUD RC	00 242 05 07 14 909 marcel.mpounza@undp.org

Jean NANGA-MANIANE	Coordonnateur National, ADIE	06 676 4401 nangamariane.jean@gmail.com
Antoine NGOMA-BAKANA	Directeur de la Recherche – Développement, Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage	06 937 20 29 ngomabakana@gmail.com
Alain NGOMO NDOUTOUME	BDEAC, Chef de la Division de l’Industrie et des IFN	05 576 92 19 a.ngomo@bdeac.org
Smith NGOT	PNUD RC	smith.ngot@undp.org
André NZAPAYEKE	Vice-Président, BDEAC	281 18 85 a.nzapayeke@bdeac.org
Thomas OPOKO	Directeur de l’Electricité et des Ressources Energétiques, Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique	06 988 9909 opokothomas@yahoo.fr
Irma PELLA	Secrétaire Générale, ONG Femmes Energies	05 526 8549 irmapella@yahoo.fr
Troels Egeskov SORENSEN	PNUD	06 875 00 88 troels.sorensen@undp.org
Basile TCHAKOUNTE	BDEAC, Directeur des Finances	05 576 85 58 b.tchakounte@bdeac.org
Salomon TCHATCHOUANG	BDEAC, Chef du Département de Gestion des Engagements et des Risques	06 668 99 11 s.tchatchouang@bdeac.org
Jean Ignace TENDELET	Directeur Général du Développement Durable, Ministère du Développement Durable et de l’Economie forestière	05 526 9911 06 626 9911
Jean Robert TSOYE NKONO	BDEAC, Conseiller du Président	06 676 54 45 j.tsoyenkono@bdeac.org
Jean-Philippe WATRIN	ADCON Telemetry	jp.watrin@adcon.at

7.4. Documents consultés

Communications

- Projet ACCC, 2012. Présentation du projet adaptation au changement de climat- réponse au changement du littoral et à ses dimensions humaines en Afrique de l'ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral (ACCC), Comité de pilotage régional ACCC, Dakar, 12 et 13 juin 2012
- PAA, 2012. Bulletin trimestriel du PAA-Congo, Avril-mai-juin 2012.
- PAA, 2012. Bulletin trimestriel du PAA-Congo, Juillet-Aout-Septembre 2012.
- PAA, 2012. Rapport du premier semestre 2012, Comité de Pilotage. 28/08/2012

Documents administratifs

- PAA, Document de Projet PNUD PAA: La République du Congo.
- PAA, Lettre d'accord standard entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques concernant la réalisation du Programme d'Adaptation au Changement Climatique en Afrique lorsque le PNUD fait fonction de partenaire de réalisation.
- PAA, Lettre d'accord standard entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et Caritas-Congo concernant la réalisation du Programme d'Adaptation au Changement Climatique en Afrique lorsque le PNUD fait fonction de partenaire de réalisation.
- PAA, Lettre d'accord standard entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Centre de Recherche Agronomique de Loudima concernant la réalisation du Programme d'Adaptation au Changement Climatique en Afrique lorsque le PNUD fait fonction de partenaire de réalisation.
- PAA, Lettre d'accord standard entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'association « Femmes & Energies » concernant la réalisation du Programme d'Adaptation au Changement Climatique en Afrique lorsque le PNUD fait fonction de partenaire de réalisation.
- PAA, Lettre d'accord standard entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Programme National d'Afforestation et de Reboisement concernant la réalisation du Programme d'Adaptation au Changement Climatique en Afrique lorsque le PNUD fait fonction de partenaire de réalisation.
- PAA, 2012. Plan de travail individuel M. Mpounza. Premier trimestre 2012.
- PAA, 2012. Détail du planning trimestriel – deuxième trimestre 2012.
- PAA, 2012. Détail du planning trimestriel – quatrième trimestre 2012.
- PAA, 2012. Calendrier des ateliers/formations/événements du PAA-Congo.
- PAA, 2012. Programme de l'Atelier de formation et renforcement des capacités sur la vulnérabilité et les impacts du changement climatique au Congo. 13-17 Août 2012.
- PAA, 2012. Critères de sélection des participants pour le programme de renforcement des capacités en leadership axé sur les résultats. Mai 2012.
- PAA, 2012. Plan de travail pour le programme de renforcement des capacités en leadership axé sur les résultats. Mai 2012.
- PAA, 2012. Préparation de la conférence des pays PAA, Matrice : leçons tirées, produits/héritage, durabilité. Novembre 2012.
- PAA, 2012. Atelier de formation et de renforcement des capacités. Intégration du genre dans les politiques et programmes d'adaptation au changement climatique, 10-12 juillet 2012. Objectifs et programme de l'atelier.
- PAA, 2012. Back to Office Report, 07/08/12.

- PAA, 2012. Back to Office Report, 28/11/12.
- PAA, 2012. AAP project-to-programme quarterly report – premier trimestre 2012.
- PAA, 2012. Rapport d'activité mensuel. Rapport réalisé par Sasha Lagrange Mentz. Juin 2012
- One page mission report summary, UNDP. Formation sur l'incidence des TICs dans le domaine du développement (Information communication for development) et sur les réseaux wimax low-cost, 11/09/2012.
- One page mission report summary, UNDP. Mission à Dakar, Atelier sur le PAA. 11-16 novembre 2012.
- One page mission report summary, UNDP. Mission à Nkayi, Plantation forestière. 04-12 décembre 2012.
- PAA, 2012. Conceptual note, How to trigger durable institutional and behavioural transformation change in the Republic of Congo concerning Climate Change and Green Economy integrating the Rio+20 recommendations. Août 2012
- PAA, 2012. Note conceptuelle sur l'analyse genre des politiques principales dans les domaines affectés par le changement climatique au Congo.
- PAA, 2012. Procès verbal : équipement en stations de l'ANAC par le Programme d'Adaptation en Afrique. 16/05/2012.
- PAA, 2012. Mémoire, PNUD, Briefing note on AAP for the discussion with his Excellency S.E.M. Yoshimasa TOMINAGA. 03/08/2012.
- PAA. Annexe a) aux Termes de Référence pour le contrat de consultant individuel : Appui à la mise en œuvre du PAA Congo
- PAA, 2012. Termes de Références et Programme prévisionnel pour la mission d'appui technique de Mme Sasha Lagrange a la mise en œuvre du PAA au Congo (30 juillet – 6 août 2012). Mai 2012.
- PAA, 2012. Termes de Références pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'évaluation finale du Programme d'Adaptation en Afrique. 03/12/2012.
- Association Femmes et Energie. Programme de Travail avec le Cabinet EcoAct
- EcoAct, 2012. Réunion de restitution, Etude de faisabilité technique et économique pour un projet de foyers améliorés et de compensation carbone en République du Congo. 20/12/2012.
- EcoAct, 2012. Protocole d'enquêtes, Note à l'attention des enquêteurs/enquêtrices. Kitchen Survey. 02/08/2012
- EcoAct, 2012. Questionnaire pour le Kitchen Survey.

Compte rendu de réunions

- PAA, 2011. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 27/06/2011.
- PAA, 2011. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 29/07/2011.
- PAA, 2011. Compte rendu de réunion, réunion de l'unité Energie/Environnement, 19/08/2011.
- PAA, 2011. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 25/11/2011.
- PAA, 2011. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 23/12/2011.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 02/04/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 16/04/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 17/05/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 11/06/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 25/06/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 30/07/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 13/09/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 29/10/2012.

- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 21/11/2012.
- PAA, 2012. Compte rendu de réunion, unité Energie/Environnement, 24/12/2012.

Rapports & Publications

- PAA, 2012. Analyse genre des principales politiques et stratégies sectorielles sur les changements climatiques en République du Congo. Rapport réalisé par MOUANDZA Muriel Gladys. 48 pages.
- PAA, 2012. Rapport de mission : Campagne d'information et de sensibilisation du Programme Africain d'Adaptation (PAA) dans le Département de la Likouala, Ville d'Impfond. Du 08 au 09 mai 2012
- Ministère du Développement durable, de l'Economie forestière et de l'Environnement, PAA. Analyse des indices des extrêmes climatiques et hydrologiques en République du Congo de 1950 à 2012. Rapport de Consultance réalisé par MASSOUANGUI KIFOUALA Martin et KANGA Alphonse. 123 pages. 13/07/2012.
- PAA. Elaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour déterminer les zones à risques naturels face au changement climatique en République du Congo. 83 pages. Mai 2012.
- PAA, 2012. Rapport, Atelier de lancement du Projet Africain d'Adaptation aux Changements Climatiques (PAA). 23-25 août 2010.
- PAA, 2012. Elaboration d'une stratégie d'intégration des formations sur l'adaptation aux changements climatiques dans l'enseignement supérieur en République du Congo, Rapport Final. Mars 2012.
- PAA, 2012. Rapport du deuxième atelier de formation sur le programme de renforcement des capacités en leadership axé sur les résultats (PLAR). Session du 27 au 31 août 2012. Rapport réalisé par Dr Papa Moussé NDIAYE & Lyne Crescence MIKANGOU.
- PAA, 2012. Education au changement climatique et à l'adaptation au changement climatique en République du Congo, Etat des lieux et stratégie d'intégration dans l'enseignement primaire et secondaire et dans les écoles normales d'instituteurs. Rapport réalisé par Dieudonné LOUEMBE et Jean Marc MAZABA.

Supports CD-Rom

- Emission de radio : "Environnement au Quotidien" sur le thème du Genre et du Changement Climatique dans le secteur de l'énergie. Présentation : Marie Odette Itango. Radio Congo (chaîne nationale).
- Emission de radio : "Environnement au Quotidien" sur le thème du Genre et du Changement Climatique dans le secteur de l'agriculture et du REDD+. Présentation : Marie Odette Itango. Radio Congo (chaîne nationale). Durée : 30 minutes.
- Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable : Pokola, un modèle de Développement Durable
- PLAR Kintélé, 6 – 8 juin 2012.
- Première réunion du Comité de Pilotage du PAA. Lancement de l'Unité d'Adaptation du PAA, 6 – 8 janvier 2011.
- Initiative trois volontaires (Homme Femme Enfant) pour le reboisement (3 VR) : l'arbre, l'eau et le climat, gardiens de la vie sur terre. Elota Village, Makabandilou, Brazzaville, 19 novembre 2010. Vidéo (37 minutes).